

Maria **Prontera**;  
Anna et Salvador **Comeche**  
et leurs enfants Daniel et Bryan;  
Tiziana et Marco **Corvaglia**  
et leurs enfants Luca et Chiara;  
Carmelo et Maria **Prontera**;  
Mario et Maria-Rosaria **Prontera**,  
leurs enfants Deborah, Karin  
et Massimiliano;  
ainsi que les familles parentes, alliées  
et amies,  
ont le profond chagrin de faire part du  
décès de

Monsieur

## **Tommaso PRONTERA**

leur très cher époux, père, beau-père,  
grand-père, frère, beau-frère, oncle, parent  
et ami, enlevé à leur tendre affection le  
mercredi 5 mai 2010, dans sa 77e année.

La cérémonie religieuse aura lieu le  
mercredi 12 mai 2010, à 14 h 30, au  
Centre œcuménique de Meyrin, où  
Tommaso repose.

L'inhumation suivra au cimetière de  
Feuillasse.

Cet avis tient lieu de faire-part.